



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE
QUARTIER DE LOGUIVY LES
LANNION
DU 27.6.2014**

Début de réunion à 18H30 à la Mairie annexes de Loguivy les Lannion

Reprise des réunions après 6 mois d'interruption due aux élections Municipales.

Etaient présents : Le bureau du Conseil de Quartier et sa Présidente
Melle Anaïs ALASSEUR, Chargée de mission développement local (Mairie de Lannion)
M. Marc NEDELEC, élu référent auprès de la Mairie de Lannion.

ORDRE DU JOUR :

- Point sur l'avance des études et des projets prévus concernant la Mairie annexe
- Questions diverses

Présentation des membres du Conseil de Quartier aux nouveaux venus ainsi que Melle Anaïs Alasseur représentant la Mairie pour la présentation des projets concernant l'annexe et de M. Marc Nédelec Elu référent auprès de la Mairie de Lannion.

Début de séance :

Présentation par Anaïs Alasseur des projets pour la rénovation de l'ancienne mairie annexe qui devrait garder sa vocation de maison de quartier avec photos sur écran à l'appui. Présentation très claire suscitant quand même des questions réglées à 90% par Anaïs Alasseur et par Marc Nédelec. Les 10% restants (point techniques) demandant un délai de la part de la Mairie.

Il a été beaucoup soulevé la question de l'accès pour les personnes à mobilités réduites pour l'ensemble du projet mais aussi pour l'accès au terrain de boule qui à priori se ferait par la porte latérale donnant sur le cimetière, ce qui sera à confirmer.

Réponse de la Mairie : des conditions d'accueil seront améliorées pour les personnes à mobilité réduite, excepté les trois locaux du 1^{er} étage destinés à être des bureaux associatifs.

Des questions ont été posées par rapport à la hauteur des bâtiments et le fait que cela puisse condamner la vue d'une partie de l'entrée latérale de l'Eglise côté cloches. Pas de réponses très probantes.

Les travaux concernant l'ancienne mairie annexe devraient débuter en janvier 2015 pour une durée d'un an.



Concernant l'enclos paroissial le projet est toujours à l'étude mais pour le mur, la fontaine, et l'Eglise, surtout pour le vitrail central très fragile. Dès les budgets connus, des appels d'offres seront faits et les travaux les plus urgents analysés et réalisés.

Cela a entraîné des questions sur le problème de parking sur la place de l'église notamment pour les riverains en cas de nombreux participants à des réunions dans le nouveau bâtiment.

Réponse de la Mairie : calcul fait par la Mairie il y a suffisamment de places si on compte celles faisant face à l'école Diwan, réponse qui laisse septique quelques-uns !

Il a été aussi question des « plots » dont l'installation n'a pas fait l'unanimité, pour empêcher le parking le long de l'enclos, pas très heureux d'un point de vue esthétique selon certains, mais ils seront amovibles en cas d'enterrement par exemple. Le Conseil Quartier attend les plans non disponibles actuellement pour transmettre aux Loguiviens le projet.

Questions diverses :

Ont été abordés les sujets tels que la rue Garenne C'hlas (sujet repris depuis plusieurs années) que beaucoup de riverains et ceux qui l'utilisent presque tous les jours souhaitent qu'elle soit élargie par le busage des douves car elle pose un gros problème de circulation à double sens avec de gros risques d'accidents.

Réponse de la Mairie : La Mairie est au courant et avec les services techniques vont proposer une solution. Dossier à suivre

Pour la route du Rumeur qui pose un problème sur une partie de sa longueur car très mal faite et refaite ! Elle comporte actuellement un risque certain pour la circulation notamment touristique. Prévoir peut-être une bicouche sans gravillon ?

Réponse de la Mairie : OK le problème est réel et des travaux vont être réalisés.

La route de Loguivy (qui part du quai au sable à l'Eglise) a fait l'objet d'une réflexion quant à son état qui demande une réfection car elle est en mauvaise état.

Réponse de la Mairie : une demande de travaux sera soumise aux services techniques et nous aurons une réponse dès que possible.

Concernant le quartier de Kéris et Crech gwen, il a été soulevé la question d'un manque de transport en commun, d'un éclairage insuffisant à certaines heures et de certains virages à risques

Réponse de la Mairie : pour l'éclairage insuffisant La Mairie présente les grandes lignes de son plan d'éclairage public, mis en œuvre pour des questions d'économie et d'écologie. Il prévoit que l'éclairage public sera éteint de 23h à 6h dans les zones pavillonnaires. Les riverains de Kéris font remarquer que l'éclairage dans leur quartier ne démarre qu'à 7h. La mairie va se renseigner pour voir d'où vient ce décalage, et voir comment le régler.



Pour les virages se sont aux conducteurs de faire attention car le plan d'habitation réglementaire est régit par des règles pour les lotissements et fait qu'il est astreint à des obligations routières notamment.

Pour les transports en commun il faut voir la Communauté d'agglomération qui en est responsable en écrivant à Joël Lejeune avec une copie de la lettre au service de transport de LTC ou d'appeler le 0810222222. Il est question lors d'un prochain conseil de demander à Mme Corvisier, déléguée aux transports à Lannion Trégor Agglomération de venir.

Une demande a été faite d'un aménagement pour un accès piétons et personnes à mobilités réduites au rond-point qui vient de Bel Air face à l'entrée du lotissement de Kéris. Une fiche de liaison sera établie pour en informer les services de la Mairie concernés. Donc affaire à suivre.

Il a été question aussi de panneaux placés à certains endroits (Pont de Viarnes, bas de la rue de Kérampont) considérés comme dangereux faute visibilité

Réponse de la Mairie : la Mairie a fait un choix, celui d'obliger les conducteurs à ralentir dans des endroits où la visibilité est un peu compliquée.

Quant aux questions de l'entretien elles sont récurrentes, le calvaire, le parking de la place de l'église. C'est vrai que les merveilleux jardiniers de Lannion nous font une ville superbe mais pour les environs excentrés c'est selon leur planning ! Et pourtant Loguivy est un site touristique ?

Réponse de la Mairie : Le nombre de jardiniers ! Ils font ce qu'ils peuvent avec une tournée annuelle dans les différents quartiers.

Pour le fauchage de cette année, il a été bâclé alors que depuis deux ans c'était impeccable. La Mairie prend note et se renseignera.

La démission d'un membre du Conseil (M. Vincelet) a été entérinée par le Conseil de quartier et un appel a été lancé auprès des participants pour une éventuelle candidature. Une candidate s'est proposée (Mme Claudine Olliérou). Etant la seule candidate, il n'a pas été procédé à un tirage au sort, et son adhésion dans le bureau a été validée.

La séance est levée à 20H15

Une prochaine réunion est prévue en septembre après les vacances sauf si l'actualité nécessite une réunion plus tôt. A tous merci pour votre présence et bonnes vacances pour ceux qui en prennent sinon à septembre.